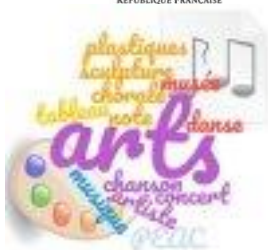




direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Meuse



Actions éducatives Rectorat

(Isabelle CHIODO : CPD arts plastique DSDEN de la Meuse)

Chers collègues,

Voici une proposition pour les élèves. Un partenariat « nation-apprenante », académie de Nancy-Metz, a été conclu avec l'Est Républicain. Chaque élève de l'académie a la possibilité de s'exprimer et voir son texte publié dans le quotidien régional, le thème choisi est : « *Ce que la situation actuelle nous apporte / apportera de positif après le confinement...* »

- Chaque page comportera 3 articles de 800 signes (dont 1 avec photo) et 2 articles de 1200 signes (les 2 avec photos) ;
- Les photos, toujours en format jpeg, doivent être neutres, libres de droit. « Ne doivent pas avoir été récupérées sur internet » ;
- Ne doivent pas non plus faire apparaître de visage ;
- Il peut s'agir d'un plan rapproché d'un livre par exemple ;
- Les productions seront signées uniquement du prénom et de la classe de l'élève ;

Vous pourrez aussi proposer : dessins, poèmes, et peut-être des vidéos, etc.

Envoyez vos propositions à : nation-apprenante@ac-nancy-metz.fr (et, par sécurité, une copie à clemi@ac-nancy-metz.fr et ce.daac@ac-nancy-metz.fr)

Cordialement,

Régis BRONNER

Webmestre du site de la DAAC
Rectorat de Nancy-Metz - Site Malby
Secrétariat : 03 83 86 21 37
Site académique : <https://culture.ac-nancy-metz.fr/>
Compte Twitter : [@daac-nancy-metz](https://twitter.com/daac-nancy-metz)

[ART & CULTURE]

La lettre de la Délégation Académique aux Arts et à la Culture

LE LIRE ENSEMBLE, FACTEUR DU VIVRE ENSEMBLE

L'académie de Nancy-Metz encourage la poursuite du Libre quart d'heure de lecture, une action portée depuis maintenant trois années au sein des écoles, collèges et lycées de l'académie Nancy-Metz.

Qu'est-ce que le « Libre quart d'heure de lecture » ?

Un quart d'heure de lecture partagé par l'ensemble des personnes présentes : enfants, adultes. Depuis maintenant trois années, cette action est portée au sein des écoles, collèges et lycées de l'académie Nancy-Metz. Plus de 900 établissements sont concernés ! De nombreux témoignages montrent que cette action développe la curiosité, le goût de lire, accroît la concentration et le calme dans les activités qui suivent.

Comment le mettre en œuvre ?

Un moment de lecture pour chacun, à partir d'un livre, BD, manga, choisi librement. C'est important, pour permettre à chacun de lire à partir de ses centres d'intérêts. Un quart d'heure, ni plus, ni moins pour donner envie d'y revenir. Un temps où enfants et adultes se trouvent dans une même situation : lire un livre ...et se donner le droit de ne pas le lire en entier, d'en changer si on souhaite.

Où trouver des livres ?

A partir des livres présents dans votre domicile mais aussi grâce aux textes accessibles depuis internet (exemple : <https://bibliothequenumerique.tv5monde.com>), et pour les plus jeunes, aux lectures diffusées par la radio (exemple : <https://www.franceinter.fr/emissions/une-histoire-et-oli>) ou sur la plateforme <https://www.lumni.fr/> ; Vous pouvez retrouver les conseils lecture des professeurs documentalistes des collèges et lycées, et des banques numériques de livres, dans la rubrique CDI du site des établissements de vos enfants. Signalons également la mise à disposition des ressources numériques de Limédia, bibliothèque numérique de référence sur le sillon Lorrain <https://limedia.fr> (plus d'infos sur le projet https://limedia.fr/upload/Presentation_LIMEDIA_web.pdf).

Quand le mettre en oeuvre ?

Nous vous proposons de mettre en oeuvre « Le libre quart d'heure de lecture » chaque lundi à 17h afin de fédérer enfants et adultes autour de ce moment de plaisir partagé. N'hésitez pas à en parler, par téléphone, avec vos proches, vos voisins pour diffuser cette idée et échanger autour des livres ainsi (re)découverts. Chacun peut aider enfants et parents à se retrouver autour de ce moment partagé en cette période difficile. Les discussions, échanges et recommandations seront les bienvenus !

Cordialement,

Régis BRONNER

Webmestre du site de la DAAC
Rectorat de Nancy-Metz - Site Malby
Secrétariat : 03 83 86 21 37
Site académique : <https://culture.ac-nancy-metz.fr/>
Compte Twitter : [@daac-nancy-metz](https://twitter.com/daac-nancy-metz)

